REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

COMMUNE DE TRAPPES

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 38

N'a pas pris part au vote : 0

Réf : 2024-5

Objet : Rapport d'activité 2022 société Géraud

Séance du 26 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six février, à 18h00 le Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Ali RABEH,

Présidence :
Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Noura DALI OUHARZOUNE, Pierre BASDEVANT, Aminata DIALLO, Gerard GIRARDON, Alienor EBLING, Aurélien PERROT, Jarina SAMAD, Marc LE FOLGOC, Frederic REBOUL, Houssem DHAOUADI, Anne-Andrée BEAUGENDRE, Catherine CHABAY, Sira DIARRA, Murielle BERNARD, Dalale BELHOUT, Abdelhay FARQANE, Said DSOULI, Josette GOMILA, Benoit CORDIN, Guy MALANDAIN, Fouzi BENTALEB, Maxime VELAY, Mimouna SARAMBOUNOU, Patrick LEBOUCQ, Véronique BRUNATI.

Absents excusés représentés :

Sandrine GRANDGAMBE représentée par Noura DALI OUHARZOUNE
Djamel ARICHI représenté par Pierre BASDEVANT
Florence BARONE représentée par Véronique BRUNATI
Jamal HRAIBA représenté par Fouzi BENTALEB
Ahmed KABA représenté par Jarina SAMAD
Suzy LEMOINE représentée par Alienor EBLING
Colette PARENT représentée par Aurélien PERROT
Sarith SA représenté par Anne-Andrée BEAUGENDRE
Cristina MORAIS représentée par Dalale BELHOUT
Anne CLERTE-DURAND représentée par Patrick LEBOUCQ
Hélène DENIAU représentée par Murielle BERNARD
Othman NASROU représenté par Benoit CORDIN

Absents : Mohamed KAMLI.

Secrétaire : M. Abdelhay FARQANE

Administration : M. BERNARDET- M. TRAN- Mme AOUSTIN- M. AGHACHOUI- Mme LOUIS- M. AMARI- Mme COTTE- Mme MONNIER

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;-deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

2024-5

Objet : **Rapport d'activité 2022 société Géraud**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 et L.1411-3 ;

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 13 février 2024 ;

Vu l'avis de la commission Finances, développement économique, urbanisme, travaux en date du 15 février 2024 ;

Considérant le rapport annuel d'activité pour l'année 2022 établi par la société Géraud et Associés ;

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

Article unique : Prend acte du rapport annuel d'activité 2022, joint en annexe, de la société Géraud et Associés, titulaire de la Délégation de Service Public pour la gestion des marchés forains de la Ville.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Ali RABEH
Maire de Trappes

MAIRIE DE TRAPPES (78190)
Cabinet du Maire

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

En application de l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le délégataire doit produire chaque année, et ce avant le 1er juin, un rapport d'activité lequel doit être soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Le rapport d'activité au titre des années 2022 a été transmis par la société Géraud et Associés à la Ville le 15 janvier 2024 ;

1- Application Tarifaire

Les tarifs ont été actualisés par délibération des conseils municipaux suivants :

- 19 décembre 2017 pour les tarifs suivants
  - Abonnés – places couvertes 3.31 euros
  - Abonnés – places non couvertes 2.05 euros
  - Non abonnés – places couvertes 4.46 euros
  - Non abonnés – places non couvertes 2.77 euros

- 25 septembre 2018 pour les tarifs suivants
  - Abonnés – places couvertes 3.38 euros
  - Abonnés – places non couvertes 2.10 euros
  - Non abonnés – places couvertes 4.56 euros
  - Non abonnés – places non couvertes 2.83 euros

2- Exploitation

Commerçants ambulants en **2017** :
- Le marché de centre-ville : 10 présents
- Le marché des merisiers : 74 présents

Commerçants ambulants en **2018** :
- Le marché de centre-ville : 11 présents
- Le marché des merisiers : 78 présents

Commerçants ambulants en **2019** :
- Le marché de centre-ville : 9 présents
- Le marché des merisiers : 70 présents

*Année **2020** : crise sanitaire – non représentative*

Commerçants ambulants en **2021** :
- Le marché de centre-ville : 8 présents
- Le marché des merisiers : 76 présents

Commerçants ambulants en **2022** :
- Le marché de centre-ville : 8 présents
- Le marché des merisiers : 68 présents

Il est noté la quasi-stabilité des commerçants présents sur les marchés de la ville d'une année sur l'autre.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

3- Personnel d'exploitation

L'équipe affectée au secteur d'exploitation est constituée comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Responsable régional	1	1	1	1	1	1
Responsable d'exploitation	2	3	3	2	1	2
Agents techniques	6	7	8	5	12	5
Total	9	11	12	8	14	8

4- Suivi technique

L'entretien courant, contractuel, a été effectué et des travaux ont été réalisés au Marché des Merisiers et au Marché du Centre, soit pour l'année 2022 :

Marché des Merisiers
- Maintenance préventive et corrective, vérification RIA en février 2022.
- Remplacement de 4 RIA et de 2 manomètres le 18 janvier 2022.
- Maintenance préventive et corrective des extincteurs portatifs le 14 janvier 2022.
- Traitement des balles « cagettes et cartons » pour l'année.
- Fourniture et installation de 8 plans d'évacuation le 22 avril 2022.
- Pompage bac à graisse et curage des eaux grasses le 17 février 2022.
- Contrat annuel de dératisation.
- Entretien de la presse à balles pour l'année
- Vérification par APAVE de la presse à balles en mai 2022.

Marché du Centre
- Remplacement contractuel à la demande d'éléments d'abris mobiles
- Recherche de panne sur coffrets électriques (une phase en défaut) en septembre 2021.

5- Animations

Année 2021 : Fête internationale des marchés du 13 au 29 mai
Tombola le 26 novembre
Noël le 17 et 18 décembre

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

6- Comptes de l'exercice afférents à la Délégation

Rappel de situations exceptionnelles
-2019 Rénovation des halles (Métrage réduits et aucune présence de nouveau commerçant)
-2020 (A partir de mars) Année de la crise sanitaire – Fermeture totale puis partielle des marchés
-2021 (avril à mai) Restriction pour les commerçants non-alimentaire

	2017	2018	2019	2020	**2021**	**2022**
RECETTES HT						
Marché du Centre	22 214 €	17 410 €	15 222€	10 638€	**28 697€**	**29 873€**
Marché des Merisiers	553 855 €	562 358 €	520 424€	355 375€	**438 772€**	**527 017€**
Divers – impayés – récupération électricité	4 070 €	5 244 €	1 609€	-57 653€	**2 399€**	**19 855€**
TOTAL DES RECETTES	**580 139 €**	**585 012 €**	**537 252 €**	**308 360 €**	**469 868 €**	**576 746€**
DEPENSES HT						
Redevance forfaitaire	-82 106 €	-83 106 €	-84 870€	-68 421€	**-84 869€**	**-82 105€**
Redevance complémentaire	-41 225 €	-39 353 €	-19 210€			
Budget global d'exploitation	-283 943 €	-288 901 €	-294 476€	-298 162€	**-306 319 €**	**-323 606€**
Charges nouvelles provisoires en attente de régularisation	-25 000 €	-28 000 €	-28 000€	-28 000€	**-28 000€**	**-31 000**
Intérêts d'emprunt	0 €	0 €	0€	0€	**0€**	**0€**
Dotation aux amortissements	-71 302 €	-72 167 €	-74 624€	-75 020€	**-52 777€**	**-29 262€**
Charges exceptionnelles	0 €	-400 €	-0,01€	-631.21€	**-4 028€**	**-242,22€**
TOTAL PROVISOIRE DES DEPENSES	**-503 577 €**	**-511 928 €**	**-501 576€**	**-470 627€**	**-475 993€**	**-481 702€**
RESULTAT PROVISOIRE COURANT AVANT IMPÔT	**76 562 €**	**73 085 €**	**35 676€**	**-162 267€**	**-6 125€**	**-11 834€**

La redevance annuelle (redevance contractuelle + redevance complémentaire) s'est élevée à :

- 123 331 € pour l'année 2017
- 122 459 € pour l'année 2018
- 104 080 € pour l'année 2019
- 68 421 € pour l'année 2020
- 84 869 € pour l'année 2021
- 82 105€ pour l'année 2022

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

Après l’analyse des rapports annuels de la Société Géraud et Associés, titulaire de la délégation de Service Public pour la gestion des marchés forains de la ville, il est constaté une stabilisation du nombre de commerçants présents sur les deux marchés les différents jours de la semaine.

2021 – Les comptes restent encore impactés par une période interdisant la présence des commerçants non-alimentaire. Néanmoins, il est noté une situation financière en voie de se redresser.

Le Conseil municipal est appelé à prendre acte du rapport 2022 présenté en vertu de l’article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

2022

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

DÉLÉGATION DE L'EXPLOITATION DES MARCHÉS PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

ARTICLE L 1411 - 3 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS GENERALES

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

Trappes

GERAUD

Table des matières

I. LE GROUPE GERAUD 3
II. LES MARCHÉS 4
1) Marché du Centre 4
2) Répartition par activité du marché du Centre 5
3) Marché des Merisiers 6
4) Répartition par activité du marché des Merisiers 8
III. QUALITÉ DU SERVICE 9
1) Le personnel 9
2) Exploitation du service 9
3) Facturation Digitale 10
IV. ENTRETIEN MATÉRIEL ET TRAVAUX 11
1) Entretien courant. Matériel d'exploitation 11
2) Travaux 12
3) Interventions d'entretien des commerçants 12
V. DONNÉES JURIDIQUES 13
1) Règlement des marchés 13
2) Application 13
3) Le contrat et son évolution. 14
4) Les tarifs des droits de place et redevances 14
VI. DONNÉES FINANCIÈRES 15
2) Comptes d'exploitation 18
VII. ANNEXE 1 LISTE DES ABONNÉS 20
1) Liste des abonnés marché du centre 20
..... 21
2) Liste des abonnés marché des Merisiers 21
Liste des abonnés marché des Merisiers partie 2 22
..... 22
Liste des abonnés marché des Merisiers partie 3 23
..... 23
VIII. ANNEXE 2 ANIMATIONS 24
1) Animations de l'année 2022 24
2) Détail du budget animation 2022 Marché du centre 28
3) Détail du budget animation 2022 marché des Merisiers 29
IX. ANNEXE 3 ATTESTATION D'ASSURANCE 30

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

I.LE GROUPE GERAUD

Depuis sa création en 1880, le Groupe Géraud est un groupe indépendant à capitaux familiaux, spécialisé dans le service aux Collectivités Territoriales pour la gestion de leur domaine public. Le Groupe Géraud est un aménageur de centre-ville.
Nous gérons des activités commerciales telles que des Halles, des marchés couverts et découverts, des évènements spéciaux, le stationnement payants, (…). La 5ème génération de dirigeants familiaux est aujourd'hui à la tête de l'entreprise.

Nous nous engageons dans des contrats de délégation de service qui, au-delà de l'exploitation des marchés, incluent conception, maitrise d'ouvrage, et financement de projets innovants selon les besoins.

Nos valeurs reposent sur une transparence de gestion, un haut niveau d'expertise et l'innovation. Le groupe Géraud gère plus de 200 délégations de service public à ce jour. Il est en mesure de réaliser toute missions hors ou en complément du cadre contractuel initial : une rénovation d'un site, ou un transfert géographique d'un marché vers un autre site décidé par la Ville. Le groupe Géraud n'hésite pas à investir et accompagner les villes dans la gestion de Halles ou Marchés couverts, et ce depuis la conception jusqu'à la réalisation et le financement.

Chaque ville étant unique, le Groupe Géraud appréhende la problématique par une approche locale afin de cerner le plus finement possible des éléments tels que l'historique du site concerné, la topographie, la zone de chalandise, la segmentation de la population, le flux des personnes, gestion des abords des marchés, etc.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

II. LES MARCHÉS

1) Marché du Centre

SÉANCE DU DIMANCHE

Localisation : Parking de la place de la Mairie.

Le marché se déroule de 8h30 à 13h00.

Activités :

Le marché est exclusivement alimentaire et est limité en mètres linéaires disponibles. Nous envisageons de limiter le nombre de commerçants abonnés en vue du transfert du marché lors des travaux sur la RN 10.

Effectifs :

8 commerçants abonnés.

La fréquentation des commerçants abonnés est précisée sur l'annexe au présent rapport, qui présente l'ensemble des commerçants arrivés, présents ou partis au cours de l'exercice, durant l'année.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

2) Répartition par activité du marché du Centre

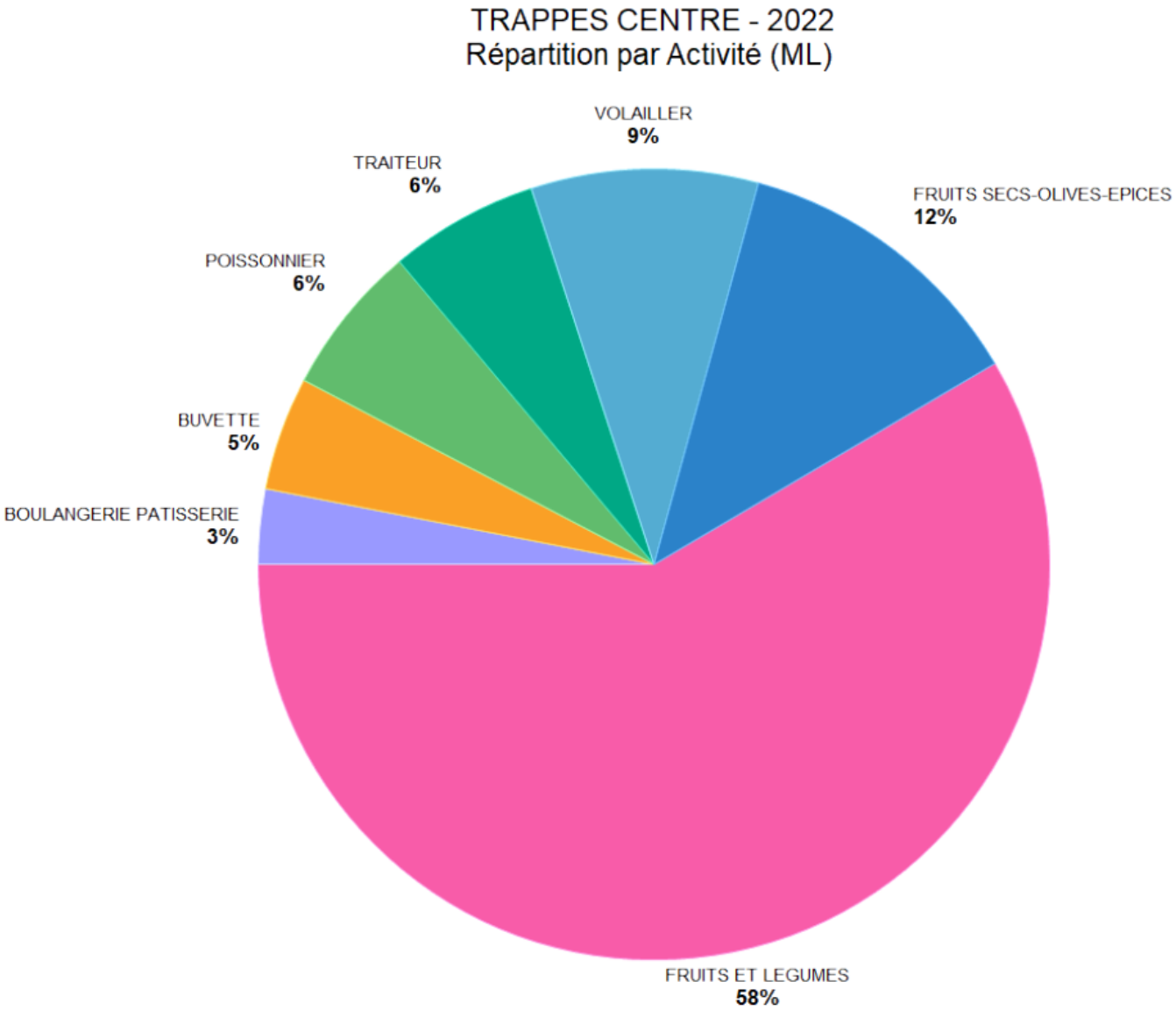

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

3) Marché des Merisiers

SEANCE DU MERCREDI, VENDREDI ET DIMANCHE

Localisation : Place des Merisiers.

Le marché du mercredi se déroule de 14h00 à 18h30. Le marché du vendredi a lieu de 8h30 à 13h00 quant à celui du samedi il a lieu de 8h30 à 14h00.

Activités :

Alimentaires et non alimentaires.

Effectifs :

68 commerçants abonnés.

La fréquentation des commerçants abonnés est précisée sur l'annexe au présent rapport, qui présente l'ensemble des commerçants arrivés, présents ou partis au cours de l'exercice, durant l'année.

Nous avons commencé à abonner des commerçants extérieurs dit non alimentaires sur l'année 2022.

Un gros travail a été mis en place pour faire respecter les alignements à l'extérieur avec l'appui d'un troisième placier sur toute l'année 2022. Nous constatons depuis le COVID, une demande plus marquée pour la séance du vendredi.

Concernant le nettoyage, une autolaveuse passe constamment dans les 2 halles du marché pendant et après la séance. Il est également procédé au piquetage lors des séances (ramassage des sacs, tringles…).

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

Concernant la gestion des déchets, un agent est dédié durant toutes les séances au compactage de balles de cartons et de cagettes bois via une presse à balle ce qui n’est pas contractuel.

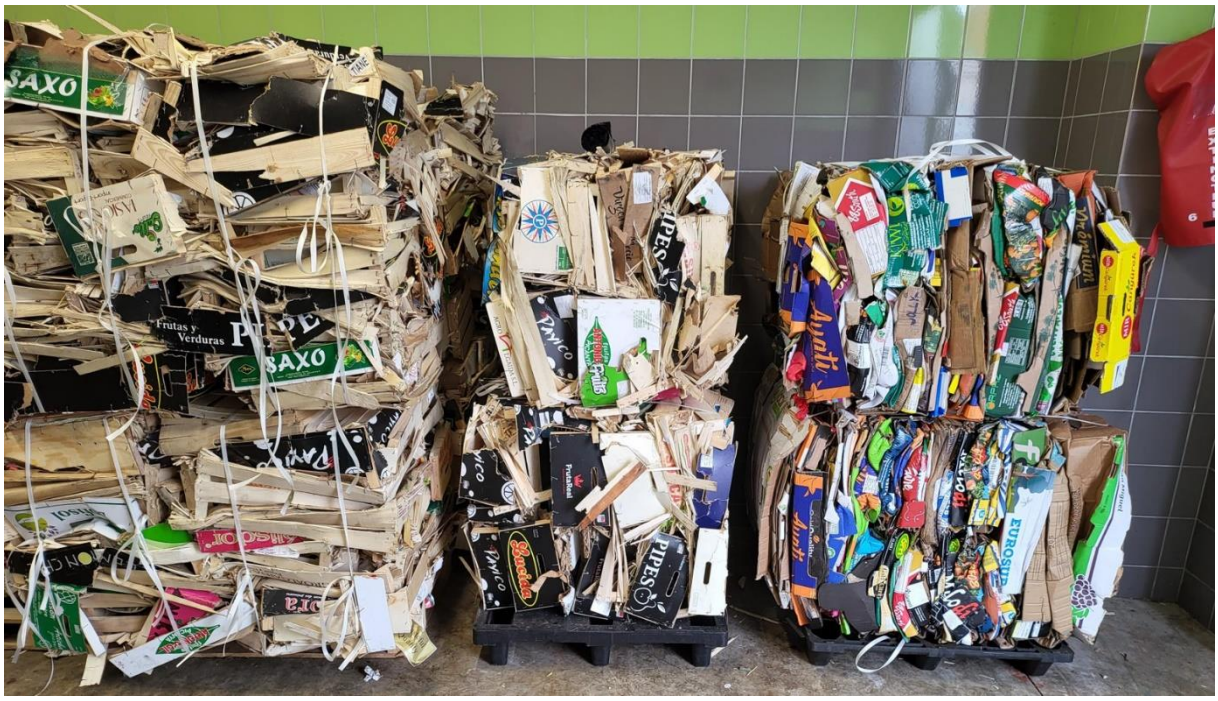

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

4) Répartition par activité du marché des Merisiers

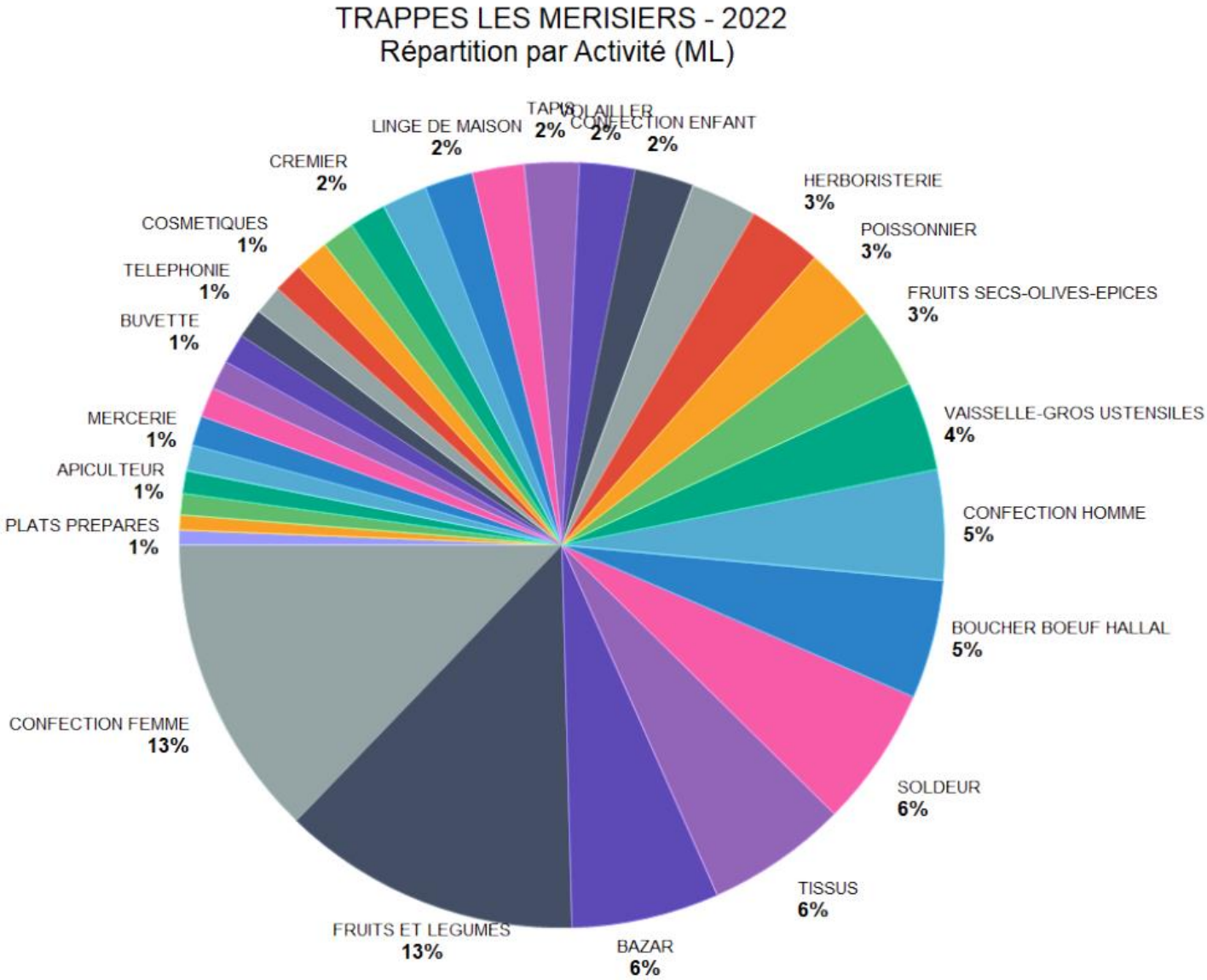

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

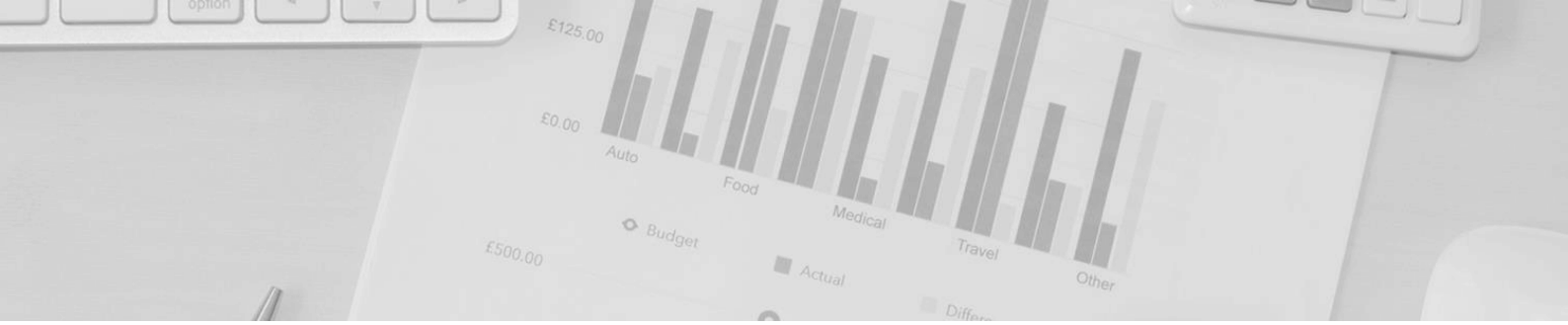

III. QUALITÉ DU SERVICE

1) Le personnel

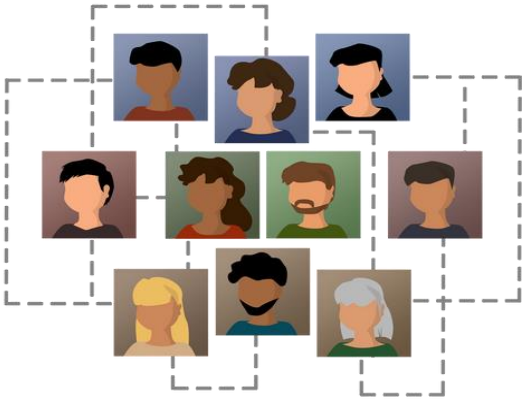

L'équipe affectée au service est constituée de :

1 Responsable régional appuyant les responsables d'exploitation

2 Responsables d'exploitation

2 Monteurs

5 Agents d'entretien

2) Exploitation du service

La ville organise et dirige les réunions de la commission de marché et en établi le compte rendu. Elle décide des attributions d'emplacement sur avis du délégataire et des représentants des commerçants.

Commission du 22/03/2022

- **Demandes de place et mouvement commerçants**
- **Présentation du règlement Intérieur**
- **Point hygiène**
- **Point stationnement**
- **Animation**

Commission du 08/12/2022

- **Points techniques**
- **Demandes de place et mouvement commerçants**
- **Actualisation tarifaire**

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

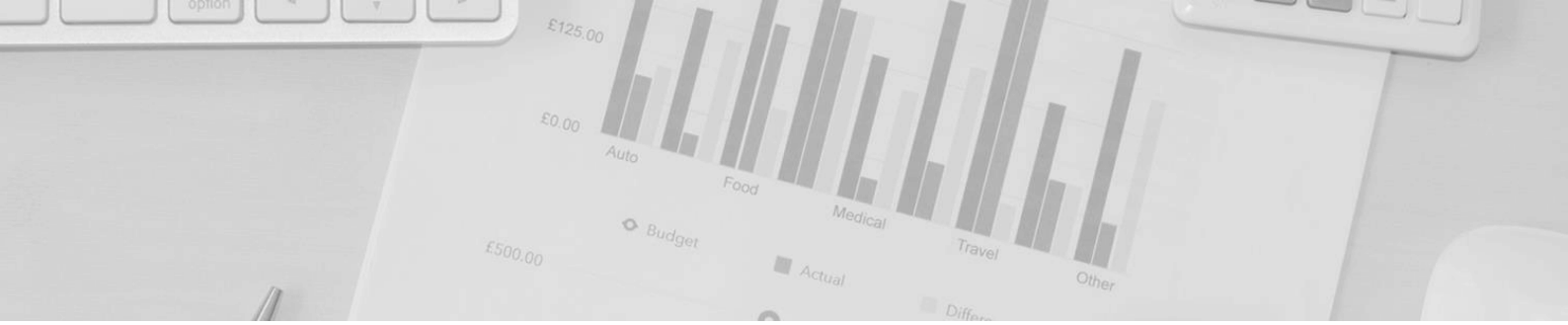

3) Facturation Digitale

Notre prestataire informatique, la société ARCIALIS, a mis à notre disposition, en exclusivité, le logiciel REGILOG et sa plateforme web regilog.fr à laquelle la ville a accès en temps réel.

De nouvelles fonctionnalités ont été mises en place durant l'année 2022. Un suivi statistique plus poussé des marchés et des commerçants a été mis en place en juin et la possibilité pour les commerçants abonnés de payer leurs factures en ligne par carte bancaire a été ouvert à l'automne.

L'augmentation des paiements digitaux et la réduction de la part des encaissements en argent liquide et en chèque est une volonté forte du groupe Géraud. Nous visons une part significative des paiements digitaux d'ici la fin de l'année 2023.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

IV. ENTRETIEN MATÉRIEL ET TRAVAUX

SUIVI TECHNIQUE

1) Entretien courant. Matériel d'exploitation

Comme pour les exercices antérieurs, les interventions d'entretien courant ont été effectuées régulièrement, dans le cadre du contrat.
Au cours de l'exercice, ont été effectués les travaux suivants :

MARCHÉ DU CENTRE

- Remplacement contractuel à la demande d'éléments d'abris mobiles.
- Recherche de panne sur coffrets électriques (une phase en défaut) en septembre 2021.

MARCHÉ DES MERISIERS

- Maintenance préventive et corrective, vérification RIA en février 2022.
- Remplacement de 4 RIA et de 2 manomètres le 18 janvier 2022.
- Maintenance préventive et corrective des extincteurs portatifs le 14 janvier 2022.
- Fourniture et installation de 8 plans d'évacuation le 22 avril 2022.
- Traitement des balles « cagettes et cartons » pour l'année.
- Vérification par APAVE de la presse à balles en mai 2022.
- Pompage bac à graisse et curage des eaux grasses du 17 février 2022.
- Contrat annuel de dératisation.
- Entretien de la presse à balles pour l'année.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

2) Travaux

En marge des interventions d'entretien courant des installations et du matériel d'exploitation mentionnées au chapitre précédent, aucun programme de travaux importants nécessitant une approche contractuelle n'est à signaler pour l'exercice écoulé.

L'échéance rappelée par les pouvoirs publics quant à l'accessibilité des établissements recevant du public aux personnes à mobilité réduite, impose une vérification de l'ensemble des sites et la définition des travaux nécessaires qui en découlent.

3) Interventions d'entretien des commerçants

En dépit du fait que les obligations en matière de conformité des étals et équipements personnels ou d'hygiène et sécurité relèvent de chaque occupant et n'incombent pas directement au Délégataire, ce dernier intervient régulièrement auprès des commerçants pour les sensibiliser au respect de ces devoirs. Ainsi à titre d'exemple, le régisseur profite de chaque moment d'échange avec les commerçants, par exemple en fin de séance, pour opérer cette sensibilisation en matière de nettoyage. Il en est de même lors des campagnes de vérification collective des installations électriques lancées par le Délégataire.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

V.DONNÉES JURIDIQUES

1)Règlement des marchés

Le règlement des marchés a été fixé par arrêté en 2000. Il a été modifié par arrêté en 2003 puis en 2011.

2)Application

Le Régisseur veille au respect du règlement des marchés et diffuse des notes de rappel aux dispositions réglementaires. Le Règlement des marchés est distribué et notifié aux nouveaux abonnés.
Dans le cas de non-respect des dispositions règlementaires, le Régisseur intervient en signalant le contrevenant afin de corriger le manquement. Le cas échéant une mise en demeure est transmise permettant au commerçant de se conformer.

Si le manquement persiste, le dossier est transmis au Maire qui stipule l'application des sanctions administratives à l'encontre des contrevenants en utilisant les pouvoirs de police échéants dans le cadre de son mandat. Les sanctions sont utilisées, dans un premier temps, comme mesures correctives afin d'éviter la reproduction afin d'éviter la reproduction du comportement en question. D'autre part celles-ci sont revêtues d'un caractère exemplaire vis-à-vis des autres commerçants et favorisent le climat serein et respectueux du marché.
Dans les limites des compétences des régisseurs, ils veillent au contrôle légal des documents des commerçants afin de vérifier leur compétence à exercer une activité commerciale quelconque.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

Les contrôles relatifs à la qualité des marchandises, l'hygiène, la situation fiscale et sociale des commerçants relèvent de la compétence exclusive des pouvoirs publics. Le Délégataire apporte son soutien dans le cadre des contrôles diligentés et communique toute information individuelle légalement transmissible et permet tout accès aux sites facilitant le déroulement des contrôles.

3) *Le contrat et son évolution.*

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

4) *Les tarifs des droits de place et redevances*

Les tarifs des droits de place sont établis et fixés librement par le Conseil Municipal après consultation lors des commissions des marchés. Le Délégataire peut proposer l'actualisation tarifaire selon la méthode de calcul prévue contractuellement ou le cas échéant une modification de ceux-là selon son critère afin de préserver l'équilibre économique du contrat et suivre la courbe inflationniste actuelle.
Les tarifs sont en vigueur depuis 2019.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

VI. DONNÉES FINANCIÈRES

1) Compte de l'exercice

Les budgets des animations et la situation des disponibilités engendrées par la redevance d'animation sont communiqués lors des commissions de marché à la Ville et au représentant des commerçants (et au besoin à la demande).

Le budget d'animation arrêté au 31 décembre 2022 est annexé au présent rapport.

Le rapport financier (recettes-dépenses) est présenté selon les normes du plan comptable de 1982.

Il faut signaler une erreur dans le compte 2021, qui si il était exact, ne faisait cependant pas mention du report déficitaire de l'exercice 2020 fortement impacté par la crise sanitaire.

Le compte 2021 dûment complété est annexé aux présentes, et annule et remplace le précédent.

Rappelons qu'en 2020 les marchés ont été fermés totalement puis partiellement du fait des décisions gouvernementales, les commerçants dits non essentiels ayant été interdits d'exercice aussi pendant de longs moments. Les facturations de droits de place à ces commerçants ont été annulées comme aux abonnés des marchés pendant les périodes les concernant, et ceci a créé le problème de leur compensation et aussi du maintien d'un prélèvement sur les

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

recettes (redevances à la Ville) qui n'est possible que si ces recettes ont-elles-même pu exister tout d'abord pour assumer les charges contractuelles, puis pour servir au partage financier prévu initialement.

La négociation entre les parties pour reconstituer l'équilibre économique de la concession a été engagée mais n'est à ce jour pas achevée. Elle doit porter en effet sur des aspects complémentaires au seul sujet de la crise sanitaire, et dûs aux décisions communales de blocage des tarifs (dont la compensation prévue au contrat reste en attente d'application); celles modifiant localisation, périmètre, et jours de tenue du marché du Centre ; celles ayant modifié de la troisième séance du marché des Merisiers.

Il s'y ajoute la solution financière là encore toujours en suspens des charges supplémentaires assumées par le Délégataire depuis de nombreuses années, lorsqu'il lui a été demandé de créer un service de tri et compactage des emballages. Bien que partiellement provisionnée dans les comptes, cette charge n'est pas encore compensée par la Ville malgré les demandes réitérées de l'entreprise.

L'ensemble des charges et manques de recettes résultant de ces décision ou demandes municipales dépasse plusieurs centaines de milliers d'euros en fin d'exercice.

Au marché des Merisiers l'évolution des recettes suite à ces évènements et interventions a été en considérable baisse jusqu'à 2020. La remontée de 2021 était incomplète suite à la poursuite de la crise sanitaire. L'année 2022 montre un retour enfin plus complet et proche de la situation de 2018.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

Au marché du Centre, la décision de faire revenir le marché sur son emplacement précédent a permis de relancer l'activité qui avait été totalement détruite par le choix malheureux d'une localisation anti commerciale. Le périmètre alloué reste très en deçà de l'ancien périmètre et l'activité n'existe que pour une seule séance. La redevance servie à la Ville avait été prévue ainsi sur la base d'un potentiel beaucoup plus grand que l'actuel. Néanmoins la preuve est faite que ce marché demande à être promu, à retrouver un espace et une taille appropriés au regard des projets urbains.

En attente donc de la résolution des problèmes cités ci-dessus, l'activité des marchés de Trappes a donc une évolution très positive après ces années noires.

Le compte 2022 est en très net retour vers un résultat brut positif, certes très en dessous du cadre contractuel pour les raisons ci-dessus, et qui ne permet pas d'absorber le report déficitaire de la crise sanitaire.

Dans le cadre de la loi de protection industrielle et commerciale ; et le respect du règlement RGPD. ; toute transmission du rapport à des tierces personnes devra faire l'objet d'une autorisation préalable du délégataire

CONFIDENTIEL

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

2) Comptes d'exploitation

Ville de	TRAPPES EN YVELINES

Comptes de l' Exercice 2021

RECETTES HT

	Abonnés	Casuels	Total
Marché du Centre	21 569,76 €	7 127,70 €	28 697,46 €
Marché des Merisiers	300 135,51 €	138 636,35 €	438 771,86 €
Divers	2 800,21 €		2 800,21 €
Impayés (paiement)	-483,05 €		-483,05 €
Récupérations elect.	81,55 €		81,55 €
TOTAL DES RECETTES			**469 868,03 €**

DEPENSES HT

Redevance forfaitaire			84 869,00 €
Redevance complémentaire provisoire	35%		néant
Budget global d'exploitation (cf Avt 3)	K applicable =	1,6373	306 319,18 €
Charges nouvelles provisions en attente régularisation			28 000,00 €
Intérêts sur Emprunt			0,00 €
Frais financiers sur report déficitaire			5 710,18 €
Dotation aux Amortissements			52 776,65 €
Charges Exceptionnelles			4 027,85 €
TOTAL PROVISOIRE DES DEPENSES			**481 702,86 €**
RESULTAT PROVISOIRE COURANT AVANT IMPOTS			**-11 834,83 €**
REPORT DEFICITAIRE AU 31 DECEMBRE 2020			**-162 267,14 €**
REPORT DEFICITAIRE AU 31DECEMBRE 2021			**-174 101,97 €**

En attente des régularisations contractuelles des faits précisés au présent rapport, les dépenses globales n'étant pas portées au compte, comme en attente des compensations financières dues au délégataire le résultat ci-dessus reste provisoire.

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833TA-DE-1-1

Ville de	TRAPPES EN YVELINES

Comptes de l' Exercice 2022

RECETTES HT

	Abonnés	Casuels	Total
Marché du Centre	21 861,76 €	8 011,63 €	29 873,39 €
Marché des Merisiers	318 480,41 €	208 537,14 €	527 017,55 €
Divers	3 135,55 €		3 135,55 €
Impayés (paiement)	14 769,11 €		14 769,11 €
Récupérations elect.	1 951,23 €		1 951,23 €
TOTAL DES RECETTES			**576 746,83 €**

DEPENSES HT

Redevance forfaitaire			82 105,80 €
Redevance complémentaire provisoire	35%		néant
Budget global d'exploitation (cf Avt 3)	K applicable =	1,7297	323 606,11 €
Charges nouvelles provisions en attente régularisation			31 000,00 €
Intérêts sur Emprunt			0,00 €
Frais financiers sur report déficitaire			5 957,77 €
Dotation aux Amortissements			29 262,09 €
Charges Exceptionnelles			242,22 €
TOTAL PROVISOIRE DES DEPENSES			**472 173,99 €**

RESULTAT PROVISOIRE COURANT AVANT IMPOTS	**104 572,84 €**
REPORT DEFICITAIRE AU 31 DECEMBRE 2020	**-174 101,97 €**
REPORT DEFICITAIRE AU 31DECEMBRE 2021	**-69 529,13 €**

En attente des régularisations contractuelles des faits précisés au présent rapport, les dépenses globales n'étant pas portées au compte, comme en attente des compensations financières dues au délégataire le résultat ci-dessus reste provisoire.

Dans le cadre de la loi de protection industrielle et commerciale ; et le respect du règlement RGPD. ; toute transmission du rapport à des tierces personnes devra faire l'objet d'une autorisation préalable du délégataire

CONFIDENTIEL

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833TA-DE-1-1

VII.ANNEXE 1 LISTE DES ABONNÉS

1) *Liste des abonnés marché du centre*

Les Fils de Mme Géraud S.A.S.
S.A.S. au capital de 920 000 Euros
27, boulevard de la République
93190 Livry Gargan

Date : **29/08/2023**

TRAPPES - CENTRE

Liste des commerçants abonnés présents sur 2022

Commerçant	Activité	Arrivé 2022	Départ 2022
TAHRI FAIZA CHAMS DOHA	TRAITEUR	16/11/2022	
HALHAL Addi TOUDRA	VOLAILLER		
DARWISH Elsayed M-AYA	FRUITS ET LEGUMES		
SOLIMAN Mohameed M.M FRUITS	FRUITS ET LEGUMES		
EL SIRAFY Hany Yhm	FRUITS ET LEGUMES		
CHIFRI Karim SARL BRICE	FRUITS SECS-OLIVES-EPICES		
OTHMANE Faycal SASU FAYCAL OTHMANE	BUVETTE		
OUALHAJ Abdelghani LES PECHEURS DU RIF	POISSONNIER		
ABOUKHAIR Abdelkrim LE PALMIER	BOULANGERIE PATISSERIE		

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-833IA-DE-1-1

2) Liste des abonnés marché des Merisiers

Les Fils de Mme Géraud S.A.S.
S.A.S. au capital de 920 000 Euros
27, boulevard de la République
93190 Livry Gargan

Date : **29/08/2023**

TRAPPES - LES MERISIERS

Liste des commerçants abonnés présents sur 2022

Commerçant	Activité	Arrivé 2022	Départ 2022
BABAR NADEEM BABAR MARCHE	TISSUS		
MEJJATI Abdelkader M2J	SOLDEUR		
ELARBI TOLEHI Ahmed KM JEAN' S	CONFECTION HOMME		
MAHMOOD KHALID	CONFECTION HOMME		
IRHBIRA MUSTAPHA	TISSUS		
CAKIR TURGAY	MERCERIE		
HACHMI Abdessamad BOUCHERIE DIRECT	BOUCHER BOEUF HALLAL		
TAHABRIT Mohamed LE PETIT CREMIER DU RIF	CREMIER		30/06/2022
ABDERRAHAMAN AL LAL MORAD	SOLDEUR		
TAHABRIT Lies LES SAVEURS DU RIF	PLATS PREPARES		
ROCHETEAU Vincent SAS CHARCUTERIE ROCHETEAU	CHARCUTIER		30/11/2022
TAHRI FAIZA CHAMS DOHA	BEIGNETS		
HELLOU MAAMAR	PATISSERIE		
IQBAL Javaid ahmed BARKAT	TISSUS	01/02/2022	
BA LENA	PLATS PREPARES	01/02/2022	
ESCOUROLLE Florian BBS FOOD	ROTISSEUR	01/04/2022	
EL MASSAOUIDI Ouafae IMRANE 78	BISCUITERIE	01/04/2022	
BOUKRI KHABBAR Sara EL HABIB BOUKRI GAZZAR	BOULANGERIE PATISSERIE	01/04/2022	
ABASSI Mostafa MAISON PRIMEUR	FRUITS ET LEGUMES	01/05/2022	
BELKACEMI HACENE	CONFECTION FEMME	01/06/2022	
BACHA TAHAR AUX DELICES D'ORIENT	VOLAILLER	01/07/2022	
ZAOUI LATIFA LES SAVEURS D'ANTAN	CREMIER	01/09/2022	
TOUTOU NAJIM	CONFECTION FEMME	01/10/2022	
DAMENE REDA	COSMETIQUES	01/10/2022	
FADOUL Jamil YVELINES BAZARS	VAISSELLE-GROS USTENSILES	01/11/2022	
KAABIA AMOR	APICULTEUR	01/12/2022	
EL HACHIMI SOUAAD BOUCHERIE EL BARAKA	BOUCHER BOEUF HALLAL		
PATEL VARSABEN	ARTICLES DE PARIS		
ABDUL HAMEED	CONFECTION FEMME		

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-83514-DE-1-1

Liste des abonnés marché des Merisiers partie 2

BACHAR Noredine CROWN MASTER	TISSUS		
JELLOUL Zakaria LE PRIMEUR DES MERISIERS	FRUITS ET LEGUMES		31/05/2022
OUALHAJ Abdelghami LES PECHEURS DU RIF	POISSONNIER		
ASSABIRI Abdelkader LA MAREE DU RIF	POISSONNIER		
CHELFI EL HASSANE	BUVETTE		
ESCOUROLLE FLORIAN	CONFISERIE		31/03/2022
LEKEHAL Driss LMA	BOUCHER BOEUF HALLAL		
MISSAOUI Fakhr eddine PLAISIRS D'ORIENT M.F.E	FRUITS SECS-OLIVES-EPICES		
ABOUKHAIR Abdelkrim LE PALMIER	BOULANGERIE PATISSERIE		31/03/2022
ABOULHADID Ouafa AAA SERVICES	CONFECTION FEMME		
ALOUI JILANI	CONFECTION ENFANT		
ANWAR MOHAMMAD FILTEX	SOLDEUR		
ARAISSI MOHAMMED	CONFECTION HOMME		
ARIF Zafran PARIS FASHION	CONFECTION FEMME		
KIBONGUI JEANNETTE MJD COMMERCE	CHAUSSURES		
BAHI Sofiane BOUCHERIE ENTRECOTE	BOUCHER BOEUF HALLAL		
BEN AMMAR ABDELHAMID	SOLDEUR		31/10/2022
BENDAMI ILIES	TAPIS		
BOUALI-YOUCEF AHMED	LINGE DE MAISON		
BOUCHERRAB AREZKI	CONFECTION FEMME		
BOUDIAF YOUCEF	SPORTSWEAR		
BOUDIB Abdel-hadi Z.G.T.	SOLDEUR		

0.2.1.1 **TRAPPES - LES MERISIERS commerçants du 01/01/22 au 01/01/23** 1/2

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

Liste des abonnés marché des Merisiers partie 3

Les Fils de Mme Géraud S.A.S.
S.A.S. au capital de 920 000 Euros
27, boulevard de la République
93190 Livry Gargan

Date : **29/08/2023**

TRAPPES - LES MERISIERS

Liste des commerçants abonnés présents sur 2022

Commerçant	Activité	Arrivé 2022	Départ 2022
CHELFI MOHAMED	CONFECTION FEMME		
CHRIFI Karim SARL BRICE	FRUITS SECS-OLIVES-EPICES		
DARWISH Elsayed M-AYA	FRUITS ET LEGUMES		
DHANE AHMED	BAZAR		
DJEZIRI ABDEL	CONFECTION FEMME		
FEKKAR Zakary EUROPOULET	ROTISSEUR		31/03/2022
KHEZAMI JAMILA	CONFECTION FEMME		31/05/2022
EL AIEB MOHAMED	BAZAR		31/10/2022
EL BADAOUI YAMANI	CHAUSSURES		
EL HACHIMI SOUAAD	BOUCHER BOEUF HALLAL		31/12/2022
EL MOKTARI Rachid AGRO PARIS	HERBORISTERIE		
EL SIRAFY Hany abdalla yhm	FRUITS ET LEGUMES		
ENNAIRI DRISS	BAZAR		
ERDOGAN Yunus PACHA	FRUITS ET LEGUMES		
AUGUSTIN MARIE	BAZAR		
HAMDIDI MOHAMED	BAZAR		
HAMDIDI SLIMANE	CONFECTION HOMME		
HORNBERGER JOSE	CHAUSSETTES		31/01/2022
LALLAOURET Pierre-jean EARL LALLAOURET	MARAICHER		
LEFKIR NABIL	TAPIS		
MALIK YASAR	CONFECTION ENFANT		
MAOUCHE DJAMEL	CONFECTION FEMME		
MAOUCHE ABDEL	CONFECTION FEMME		
MASOOD QUUMAR	RIDEAUX		
MORITZ Jean MORITZ NICOLAS	VOLAILLER		31/08/2022
OUAKLI NACER	VAISSELLE-GROS USTENSILES		
PANNIER Cyril SARL I.CONCEPT	TELEPHONIE		
SAHIN Fevzi RICH ART	LINGE DE MAISON		
SOLIMAN Mohamed M.M FRUITS	FRUITS ET LEGUMES		
SOUA Samia MAISON DES GOURMANDISES	BOULANGERIE PATISSERIE		
ABBASSI YOUSSEF	VAISSELLE-GROS USTENSILES		

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-83514-DE-1-1

VIII. ANNEXE 2 ANIMATIONS

1) *Animations de l'année 2022*

OBJECTIFS

-Fidéliser la clientèle existante

-Attirer une nouvelle clientèle

-Dynamiser les marchés

-Développer la notoriété et l'image des marchés

-Augmenter la fréquentation en périodes creuses

-Innover et moderniser

-Proposer des offres promotionnelles attractives

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

THÈME DE L'ANIMATION : FÊTE INTERNATIONALE DES MARCHÉS

PÉRIODE : Du 13 au 29 mai

DÉTAILS :

Dans le cadre de la Fête Internationale des Marchés et afin d'y associer les marchés de Trappes en Yvelines et ses commerçants, de la signalétique fut mise à disposition des commerçants pour mise en place d'actions promotionnelles sur la période.

CANAUX DE COMMUNICATION :

-Réseaux sociaux

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

THÈME DE L'ANIMATION : TOMBOLA

PÉRIODE : Samedi 26 novembre

DÉTAILS :

Visant à relancer l'activité du marché des Merisiers tout en surfant sur l'évènement phare de cette fin d'année, organisation d'une tombola, via un animateur assisté d'une hôtesse, avec en jeu ballons de football, poussettes de marché et robots ménagers.

CANAUX DE COMMUNICATION :

-Réseaux sociaux

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

THÈME DE L'ANIMATION : NOËL

PÉRIODE : Samedi 17 et dimanche 18 décembre

DÉTAILS :

Durant toute la matinée sur les marchés des Merisiers & du Centre, une action à destination des enfants fut développée via la distribution de friandises par le Père-Noël, accompagnés de lutins équipés de polaroid, permettant ainsi à la clientèle de repartir avec un souvenir imagé de ces matinées.

A cette occasion le marché des Merisiers fut décoré.

CANAUX DE COMMUNICATION :

-Réseaux sociaux

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

2) Détail du budget animation 2022 Marché du centre

Animation 2022							
Ville de TRAPPES (Centre)				Régisseur :	Mr OMARI		
		FG		RA HT/Séance	1,96		01/0
REPORT EXERCICE PRÉCÉDENT (1)	2 543,42 €						
Recettes 2022	HT	Dépenses	Animation de	Date facture	H.T.	T.T.C.	
		SADC-MOUZET	Imp B.A	31/12/2021	*		1
Janvier	209,72 €	REMBOURSEMENT	B.A	31/12/2021	*		2
Février	94,08 €	SADC	JMM	30/05/2022	*		
Mars	172,48 €	**GERAUD GESTION**	**FG S1**	**30/07/2022**	*		
Avril	170,52 €	SADC-BALLARD	Tenue	31/10/2022	*		
Mai	233,24 €	SADC	Panier	31/12/2022	*		
Juin	201,88 €	SADC-REAUTE	Choco	31/12/2022	*		4
Juillet	190,12 €	**GERAUD GESTION**	**FG S2**	**31/01/2023**	*		
Août	66,64 €						
Septembre	213,64 €						
Octobre	194,04 €						
Novembre	127,40 €						
Décembre	125,44 €						
Total HT 2022 (2)	1 999,20 €						
TOTAL RECETTES (1+2)	**4 542,62 €**	**TOTAL DEPENSES (3)**					**1 06**
	Solde disponible (1+2-3)	**3 477,85 €**		Mise à jour le :			

Page 1

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

3) Détail du budget animation 2022 marché des Merisiers

Animation 2022

Ville de TRAPPES (Merisiers)

Régisseurs : Mrs TOQUART OMARI

FG — RA HT/Séance 1,1 — 01/01/2019

REPORT EXERCICE PRÉCÉDENT (1)	20 681,90 €
Recettes 2022	HT
Janvier	1 507,00 €
Février	1 362,90 €
Mars	1 757,80 €
Avril	1 684,10 €
Mai	1 543,30 €
Juin	1 921,70 €
Juillet	1 832,60 €
Août	1 218,80 €
Septembre	1 691,80 €
Octobre	1 973,40 €
Novembre	2 071,30 €
Décembre	1 952,50 €
Total HT 2022 (2)	20 517,20 €
TOTAL RECETTES (1+2)	**41 199,10 €**

Dépenses	Animation de	Date facture	H.T.	T.T.C.	
SADC-GLOBE	Livraison	31/12/2021	*		107,86 €
SADC-DECOFETE	Stockage déco	30/05/2022	*		50,00 €
GERAUD GESTION	**FG S1**	**30/07/2022**	*		**9,47 €**
SADC-BALLARD	Tenue	30/11/2022	*		45,00 €
SADC-COLIBRI	Ballons	30/11/2022	*		900,00 €
SADC-DECOFETE	Anim nov	30/11/2022	*		400,00 €
SADC-DECOFETE	Déco	31/12/2022	*		1 050,00 €
SADC-MOUZET	Imp	31/12/2022	*		111,10 €
SADC-MARIANNE	Anim nov	31/12/2022	*		645,80 €
SADC-GLOBE	Livraison	31/12/2022	*		271,28 €
SADC	Paniers	31/12/2022	*		13,00 €
SADC-REAUTE	Choco	31/12/2022	*		988,00 €
SADC-CYEL	Anim déc	31/12/2022	*		2 480,00 €
SADC-IMRANE 78	Choco compl	31/12/2022	*		300,00 €
GERAUD GESTION	**FG S2**	**31/01/2023**	*		**432,25 €**
TOTAL DEPENSES (3)					**7 803,76 €**

Solde disponible (1+2-3) **33 395,34 €**

Mise à jour le : 45167

Page 1

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1

IX. ANNEXE 3 ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance
▸ DOMMAGES ENTREPRISE

Assurance et Banque

ATTESTATION

SA GERAUD GESTION
27 BD DE LA REPUBLIQUE
93190 LIVRY GARGAN FR

COURTIER
ASDA GROUP
50 RUE NOTRE DAME DE LORETTE
75009 PARIS
Tél : 01 53 30 89 19
Portefeuille : 0204142984

Vos références :
Contrat n° 6512679204
Client n° 0505411420

AXA France IARD, atteste que :

SA GERAUD GESTION
27 BD DE LA REPUBLIQUE
93190 LIVRY GARGAN

Est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 6512679204**

Selon les clauses et conditions du contrat, les principales garanties sont les suivantes :
Incendie, Explosion, Foudre
Tempêtes, Grêle et Neige sur Toitures
Fumées
Chûtes d'Appareils de navigation aérienne et d'engins spatiaux
Choc d'un véhicule terrestre
Dégâts des Eaux, Gel
Actes de Vandalisme
Emeutes, Sabotage, Attentats, Actes de Terrorisme, Mouvements Populaires
Catastrophes Naturelles

Les garanties sont également acquises pour :
SADC
LES FILS DE MADAME GERAUD
SAS GERAUD ASSOCIES SAS
qui possèdent la qualité d' Assurés additionnels.

L'Ensemble des biens assurés porte sur les Bâtiments, les Matériels fixes ou mobiles, les aménagements appartenant au Souscripteur ou à des tiers et faisant partie intégrante de son activité de concessionnaire de droits communaux.

LIMITATION CONTRACTUELLE D INDEMNITE PAR SINISTRE 10 000 000 €

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.
Elle est valable pour la période du **01/01/2023** au **01/01/2024** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS
le 09 décembre 2022
Pour la Société:

1/1

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Reçu du Contrôle de légalité le 29/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240226-8331A-DE-1-1